VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage comme Placement,

No 817 rue Douane, entre les rues Johnson et Gelves, borné par la rue Bienville.

Succession de Mme Catherine Schwable, veuve de Gottlieb Schwable.

No 68,617—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, commetteur—Bureau 524 rue Carondelet—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, daté le 14 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Deuxième District de cette ville, formant l'îlot borné par les rues Douane, Bienville, Johnson et Gelves, désigné par le numéro 15 et mesurant 98 pieds de face à la rue Douane, même mesure dans le fond, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un magasin dans le fond et une boutique et deux appartements sur le devant, connu comme le magasin rue Douane, rapportant un revenu de $300 par mois.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le balance en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an échelonné; date jusqu'au paiement. Devant en garantir par lien de vendeur, hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue avec les autres clauses usuelles de cautionnement de pénalité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et déposer un dépôt de (20 0/0) pour cent sur le moment de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Dunstère Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Oscar Schreiber, avocat.

Bureau, 215 rue Carondelet.

23 juil—17 20 27—août 3 10 17 19

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Inventaire du magasin d'Epicerie. Succession de PATRICK RYAN.

No 67,560 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Gen. G. Friedrichs, encanteur—BUREAU, le 26 juillet 1902 à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, où cette vente a été vendu en bloc, à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, daté le 14 juillet 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété mobilière ci-après décrite à savoir:

Le tout et particulièrement le stock d'épicerie et les ustensiles d'épicerie, vendus en ensemble, contenus sur les lieux à l'enseigne Nord Ouest de la rue Gravier et de l'avenue Cleveland, plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux et avant livraison.

25 juil—16 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Magasin et Résidence Productives,

Nos 1209, 1303 et 1305 rue Tonte, à l'enseigne de la rue Urquhart.

Succession de Patrick Ryan.

No 67,560—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Gen. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 833 rue Commune — MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, daté le 14 juillet 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le désirable magasin et résidence à deux étages en bois, Nos 1209 et 1305 rue Tonte, à l'enseigne de la rue Urquhart, chambres, etc., dans la cour et la boulangerie et résidence à deux étages contiguës, No 1303 rue Tonte. La propriété de l'ensemble, entre complètement en tout un grand magasin non entrepôt, galeries et sept chambres, avec fours à pain, grand hangar, citerne et cour dans le fond; le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, contigus l'un à l'autre, situés dans Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 503 borné par les rues Tonte (entrefois Union) Urquhart, Gérard (entrefois Gérard) et Bourbon (entrefois Magnolia), désignés comme lots Nos un et deux sur un plan fait par C. C. Crawford, daté le 6 mars 1855, et déposé pour référence en l'étude de Abel Rampton, ancien notaire en cette ville. Lesdits lots mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Tonte, maintenant Tonte, sur une profondeur uniforme de 120 pieds sur la rue Urquhart de 85 pieds. Le dernier en mesure moins toutefois. Le lot No Un formant l'encoignure des rues Union, maintenant Tonte et Urquhart; avantageusement situé, rapportant une bonne clientèle et loyers rapportant. L'épicerie à l'enseigne étant louée du mois jusqu'au 1er octobre 1902, au taux de cent dollars par an et la boulangerie rapportant cent quatre vingt dollars par an, formant un revenu total de $480 par an.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit représentée par des billets négociables portant 8 0/0 d'intérêt par an et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juil—16 22 29—août 5 12 19

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 5 AOUT 1902.

Propriété de valeur dans une jolie section du Troisième District,

No 143 rue Prieur, coin Kerlerec.

Cottage simple, avec quatre chambre, loué $8 par mois.

No 1437 rue Prieur, contigu au ci-dessus.

Cottage simple, avec quatre chambres et vestibule, loué $13.

Nos 1209 rue Kerlerec, contigu au ci-dessus.

Cottage couvert en ardoises, avec trois chambres, loué $6.

Succession de Jean M. Pays. Frank Zengel, administrateur.

No 68,820, Cour Civile de District, Division E

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 846 rue Commune — MARDI, le 5 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 27 juin 1902 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E et adressé à Peter Schaffer, encanteur, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet bornés par les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, et désignés comme lots Nos un, deux et huit. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Prieur et Kerlerec et mesurant m. A. 22' 5" de face à la rue Prieur sur 68 pieds de profondeur et façade sur la rue Kerlerec. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant M. A. 22 pieds de face à la rue Kerlerec sur 67' 11' 2" de profondeur.

Le lot No 8, dans le même îlet, mesurant 31' 2" 5" de face à la rue Prieur, sur 68 pieds de profondeur. Le tout acquis de L. J. Hoffman, le 29 décembre 1898, par acte de vente par devant E. A. Peyroux, L. des transcrits 129 No 447.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902 Frais de vente pardevant Emile Pomes, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Cunningham & Cunningham, avocats.

CURTIS & GALLAGHER,

Encanteurs, No 846 rue Commune.

22 juin—29—juil 6 13 20 27—août 3 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles J. Bebet, Trustee, Robert G. Memery vs Henry S. Kerstendiek.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,119—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 4 août 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout des bâtisses, etc., dont on se sert dans le but d'élever des volailles, sur la Ferme des Volailles, dans et sur les lieux, No 4691 rue Nord Peters, dans l'îlet borné par les rues N. Peters, Chartres et Bieter et l'avenue Jordan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason, avocat.

23 juil—23 24 30—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

(Ilot borné par les rues Octavie et Chestnut.

Christian Thomas vs Charles Vogt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 54,584—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Joseph, Octavie et Chestnut, désignés comme les lots numérotés un et deux, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; lot numéro un formant l'encoignure des rues Camp et Joseph.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Jos. B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.

20 juin—20 27—juil 3 11 18 24

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Premier District.

La Grande Résidence de Valeur à trois étages en briques avec dépendances, No 742 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

Un Site Commercial de Valeur.

La Portion de Terre de Choix à l'encoignure des rues Girod et Commerce

Succession de P. H. Skidmore.

No 67,379 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, daté le 14 juillet 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de P. H. Skidmore, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 162, borné par les rues Magnolia, Camp, Girod et Julie, désigné comme lot No 23, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds dix pouces de face à la rue du Camp, sur cent soixante dix pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent la grande résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien située, confortablement subdivisée, connue comme le No 742 rue du Camp, contenant environ 20 chambres, etc., bâtisses en briques dans le fond, cour pavée, etc. Cette propriété de valeur peut servir comme emplacement commercial au rez-de-chaussée et comme résidence au-dessus, ayant entrée et vestibule séparés. Elle est contiguë à la manufacture de boîtes de cigares de Hernsheim, rue du Camp, et court vers et est contiguë à la Consumer's Ice Co. et la bâtisse de la concursale de la American Tobacco Co de Hernsheim dans le fond. Un splendide placement.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet 61, borné par les rues Nouvelle Levée, Girod, Commerce et Lafayette, mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur et façade à la rue Commerce de quatre-vingt-cinq pieds, onze pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, d'après un plan par C. A. De Armas et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire. Cette propriété de valeur est dans le centre commercial et vis-à-vis des bâtisses de la "N. J. Long Cooperage Co.", près de l'entrepôt Texas, etc.

Condition de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Actes de ventes et les timbres du revenu des E.-U. au frais des acquéreurs, pardevant Fred Deibel, notaire; un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

19 juil—19 20 27—août 3 10 17 19

Pupitres avec couverole à couliesse et autres, Coffre-fort en fer, Armoires de bureau, Chaises, Tables et divers objets de bureau.

—AUSSI—

Un grand assortiment de Lits, Lavabos pour bureau, Chaises, Sofas, Matelas et divers.

Un grande porte en acier pour vente.

Succession de P. H. Skidmore.

No 67,379—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 727 rue Commune, — JEUDI, le 31 juillet 1902, à 11 heures a. m., au bureau de la bâtisse No 402 rue du Camp, à l'encoignure de l'Allée Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 14 juillet 1902, pour le compte de la succession de P. H. Skidmore, il sera vendu à l'enchère publique:

Un lot de meubles de bureau, coffre-fort en fer, etc., et à 1 heure P. M., le même jour, au No 742 rue du Camp, près Julie, un grand lot de lits, bureaux et autres articles de maison.

Conditions—Comptant.

20 juin—20 27 29 31

Succession de Mme Margaret Le Sage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68,153—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en vertu) pour lesquelles le compte final présenté par James Jones, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — A. J. Lewis, avocat.

22 juil—22 26 31

CHEVAUX ET MULETS

Les ventes pour les chevaux et mulets sont bien bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture.....	100@200
Jeunes chevaux de trait.....	75@125
Chevaux communs.....	50@100
Mulets de ville.....	150@175
Extra heavy.....	200@225
Mulets pour habitations sucrières.	150@175
Mulets pour ris etcetera.....	85@100

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Mme Mary M. Grote vs A. John Soiari et als.

No 67,587— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 31 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 21 juillet 1902, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, actuellement absent en congé, daté le 14 juillet 1902, et rendu dans la succession intitulée, en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1902, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans la succession de Mme A. M. Soiari, No 61,794 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La magnifique propriété commerciale, remarquablement placée, comprenant les trois splendidement construite et imposante magasins, bâtisses à bureaux et hôtel combiné en briques, à quatre et trois étages, Nos 201, 203, 205, 207 et 209 rue Royale, et Nos 703, 705, 707, 709, 711, 713 et 715 rue Douane et formant l'encoignure nord-ouest des rues Royale et Douane, un des mieux et plus favorablement connus en cette ville.

Le terrain sur lequel les susdites bâtisses et améliorations sont construites comprend cinq certaines lots, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Douane et Bienville, mesurant ensemble, plus ou moins, 74 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale, 75 pieds de largeur sur la ligne du fond, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Douane, et 127 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté du côté de la rue Bienville. Le terrain est spécialement décrit comme suit:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le susdit district et îlet, mesurant, d'après un devis par J. A. D'Hémécourt, déposé voyer de ville, daté le 20 février 1872, annexé pour référence à un acte de vente notarié devant C. T. Soulat, notaire, le 1er mars 1872, 50 pieds de face à la rue Royale sur 60 pieds 4 pouces de profondeur et façade sur la rue Douane et autre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet et contigu au morceau ou portion de terre ci-dessus premièrement décrit, mesurant 24 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Royale sur 60 pieds 3 pouces de profondeur.

Troisièmement—Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même district et îlet, et contigu dans le fond aux ci-dessus premièrement et deuxièmement décrits morceaux ou portions de terre et lot de terre, désigné par la lettre G, sur un devis par Louis Pilié, ancienne voyer de ville, daté le 27 mai 1865, annexé à un acte de vente pardevant John Bonderangel, ancien notaire, le 2 juin 1875, d'après lequel ledit morceau ou portion de terre mesure 67 pieds 7 pouces de face à la rue Douane, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 75 pieds entre lignes parallèles: lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Cette propriété est à un îlet de la rue Canal et à part de la rue Canal est l'encoignure la plus marquante en cette ville. Des fermes ont été faites non seulement dans le voisinage, mais sur la propriété, par quelques-uns des non plus grands marchands, demandant une hausse en valeurs sans supérieure. Les améliorations nécessairement coûteuses et en vue de construction dans le voisinage démontre combien la propriété en l'est endroit est convisible comme placement. L'Hôtel Commercial d'un côté et l'Hôtel Fabacher de l'autre sont des exemples prouvant combien ils sont recherchés par les capitalistes dans ce voisinage. L'emplacement de maisons de commerce telles que celles de MM. Fabacher & Co., Soiari W. G. Tebault, Montélégre, Molinary, Fink et autres garantit cette stabilité laquelle est une des plus essentielles et désirables dans le commerce comme placement.

Comme localité le marchand y trouvera un commerce augmentant et fixe; le résultat de l'immense trafic surgissant à chaque heure du jour. En dehors de quelques îlots de la rue du Canal il n'existe pas un autre îlot sur lequel le trafic est aussi grand. Comme placement le capitaliste trouvera sécurité, augmentation en valeur et bon rapport; ne laissant rien à désirer, soit pour le marchand ou le capitaliste.

Il est exclusivement recommandé à ceux qui désirent un placement d'affaires lucratives ou un placement par excellence. La propriété est décrite ci-dessus en lots par mois aux taux de $5,800 par an. L'acquéreur peut en prendre possession le 30 septembre 1902, s'il le désire.

2° Cinq certains lots de terre, contigus, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet bornés par les rues Tchoupitoulas, (où Levée), Water, Bonapart et Première, mesurant ensemble 127 pieds 10 pouces et 1 1|3 de ligne de face à la rue Tchoupitoulas et 136 pieds 6 pouces et 7 2|3 lignes de face à la rue Water sur 90 pieds plus ou moins de profondeur et façade sur la rue Bonapart, et 86 pieds 3 pouces et 4 4|5 ligne de profondeur sur le côté supérieur le plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle de plus de 11,600 pieds. Lesdits lots sont spécialement décrits comme suit: Deux desdits lots sont désignés par les Nos 5 (ou 12), 6 (ou 13) sur un devis marqué B, annexé à un procès verbal de l'encanteur. Un desdits lots est désigné par le No 5 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, et par le No 11 sur la mappe de cette ville et deux desdits lots sont désignés par le No 4 sur un plan dressé par M. Harrison, voyer, daté le 22 juin 1850, déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire, et par le No 3 sur un plan de subdivision des lots Nos 1, 2, 3 et 4 par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire. Les dits lots mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 5 [ou 12] et 6 [ou 13] mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Le lot No 5 (ou 12) mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Water sur une profondeur de 88 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du côté du plus près de la rue Première le divisant du lot No 5 (ou 11), 89 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6 (ou 12) laquel dit lot No 6 (ou 12) a une façade de 31 pieds 6 pouces 7 lignes à la rue Water sur une profondeur et façade sur la rue Bonapart de 90 pieds; le tout plus ou moins. Ledit lot No 6 (ou 13) formant l'encoignure des rues Water, Bonapart et Tchoupitoulas. Les lots No 5 (ou 11) et No 4 mesurant chacun environ 24 pieds de face à la rue Water, 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, par les profondeurs suivantes: Le lot No 5 (ou 11) 88 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bonapart, le séparant du lot No 5 (ou 12), et 87 pieds 7 pouces et 3 3|5 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 4 lequel dit lot No 4 a une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Première le séparant du lot No 3 de 86 pieds 11 pouces et 5 4|5 lignes. Le lot No 3 mesurant 25 pieds 5 2|3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1|3 ligne, de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces, et 5 4|5 ligne sur la ligne le séparant du lot No 4 sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces, et 4 4|5 lignes sur la ligne de côté supérieur la plus près de la rue Première étant la même plus ou moins.

3° Trois certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Water, Première et Serapure, mesurant ensemble 71 pieds 7 pouces et 2|3 ligne de face à la rue Waters, 71 pieds 1 pouce et 1 1|3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds 7 pouces et 2 2|5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Serapure et 97 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle d'environ 6,400 pieds. Les susdits lots sont décrits spécialement comme suit: Un desdits lots est désigné par le No 1 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851 et par le No 8 sur la carte de cette ville, et deux desdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan par B. Buisson, voyer, le 10 mars 1852, et connus comme les lots Nos 6 et 7 sur la carte de cette ville. Lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot 1 (ou 8) mesurant 25 pieds 5 pouces et 2|3 ligne de face à la rue water, 23 pieds 6 pouces et 1 1|3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 85 pieds 7 pouces et 2 2|5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Serapure. 84 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure la plus près de la rue Première, le divisant du terrain No 1 (ou 6). Les terrains Nos 1 (ou 6) et 2 (ou 7) mesurent chacun 23 pieds 1 pouce de façade à la rue Water, 23 pieds 9 pouces et 4 lignes de façade à la rue Tchoupitoulas, sur les profondeurs suivantes:

Terrain No 1 (ou 6) a 91 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Serapure, le divisant du terrain No 1 (ou 8); 94 pieds et 5 pouces sur la ligne de division du terrain No 2 (ou 7), lequel terrain No 2 (ou 7) a 97 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté supérieur la plus près de la rue Première.

4° Un certain lot de terre situé dans le district et carré comme la propriété ci-dessus décrite au troisième lieu désigné par le No 4 sur un plan de C. A. Hedin, voyer, en date de décembre 1882, et par la même numéro sur la mappe de cette ville, et mesure 22 pieds, 11 pouces et 6 lignes rue Water; 23 pieds, 3 pouces et 7 lignes rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 108 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Serapure et 107

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

pieds 4 pouces 1|3 ligne du côté supérieur le plus près de la rue Première.

Aucun site meilleur pour fabrique ou entrepôt ne peut rien être trouvé. Les voies de chemins de fer ne sont pas à plus de 20 pieds de la propriété, et la rivière pas à plus de 50 pieds, donnant ainsi d'excellentes facilités pour le transport des marchandises qui peuvent être transportées à la propriété ou peuvent en être transportées des chars ou des steamers. Le gain ainsi dans le transport est énorme. C'est aussi un des rares sites qui restent sur la rivière utilisables pour des objets de commerce.

Il ne sera pas longtemps avant que les propriétés de ce genre seront si précieuses que leurs prix s'élèveront aux plus haute chiffres. On les achète si rapidement que même aux prix les plus élevés on n'en trouvera pas. Maintenant est le moment; l'avenir des propriétés de ce genre est trop brillant pour qu'on tarde à les acquérir.

Les propriétés ci-dessus décrites en second, troisième et quatrième lieu sont vendues sujettes à un bail expirant le 30 septembre 1903, au taux de $1,296 par an.

Une copie duquel peut être vue au bureau des encanteurs.

5° L'élégante résidence en bois à deux étages et mansarde avec vastes terrains, No 2015 avenue St Charles. Elle est retirée de la banquette, entourée d'une riche barrière en fer, contenant grand vestibule central, salons à arches, chambre de réception, literarie, salle à manger, lavabo, deux d'aisance en porcelaine, office butler, cuisine, cave, galeries sur la façade et dans le fond au rez de chaussée; vest bois, neuf vastes et aérées chambres à coucher, plusieurs desquelles ont des lavabos stationnaires, chambres à bain, armoire pour lingerie, chambre boisée en cédre et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage. La mansarde contient trois grandes chambres à coucher, chambres pour malades, etc. Dans le fond est une bâtisse en bois à un étage, contenant deux chambres pour domestiques. Dans le fond sur le côté à distance de la résidence, se trouve l'écurie et la remise. Il y a trois grandes citernes et un filtre pour l'eau du fleuve. Les chambres sont admirablement tapissées et finies en bois huilé, foyers en tuiles, manteaux de cheminées et cabinet en marbre, et sont garnis avec des mandarbres et installations de gaz. Le terrain sur lequel ces bâtisses et améliorations sont érigées comprend deux certains lots situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, St André et Josephine. Les dits lots étant désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan dressé par L. Reinecke le 6 avril 1868, déposé pour référence en l'étude de P. C. Cavillier, ancien notaire. Le lot No 2 mesurant 23 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesurant 23 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, et une première profondeur de 120 pieds sur la ligne du côté opposé vers la rue Josephine; de la s'élargissant 17 pieds 4 pouces et 1 ligne, lin une autre en deuxième profondeur de 52 pieds, et mesurant 50 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond.

Les deux lots mesurant ensemble 66 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue St André, une première profondeur de 120 pieds sur l'autre ligne du côté le plus près de la rue Josephine, de la s'élargissant 17 pieds 4 pouces 1 ligne, de la une deuxième profondeur de 52 pieds (ou 172 pieds profondeur totale) à la ligne du fond, laquelle a une largeur de 83 pieds 4 pouces et 1 ligne.

Les terrains sont tracés en promenades, jardin, gazon, arbres fruitiers et embrouvés. Sur le côté supérieur est l'entrée pour voiture.

Cette propriété en général est en bon état et n'a besoin que de peu ou même pas de réparations. Les chambres sont grandes, confortables et bien aérées. La position est supérieure sur le bas de l'avenue. Quiconque désire un home confortable, agréable et admirablement bien fini, fera bien de visiter cette propriété. Elle est une des meilleures dans cette partie de la ville. Les clefs se trouvent au bureau des encanteurs.

Conditions—Un quart en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un ordre de un, deux et trois ans, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur des billets et les actes de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et aussi les timbres du Revenu intérieur s'il y en a. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant H. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.

FENNER HENDERSON & FENNER, avocats pour les défendeurs.

McCLOSKEY & BENEDICT, avocats.

29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Splendide Propriété de Résidence et Commerciale,

No 1319, avenue Canal,

A l'encoignure de la rue N. Liberté et la résidence double à deux étages dans son arrière fond Nos 110 et 112 rue N. Liberté,

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE

La re John Friedrich et als vs Laura E. Milford, Edwin B., Robert L. et Stella Friedrich.

No 67,972.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs Encanteur,—Bureau No 833 rue Commune—MARDI, le 29 juillet 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre rendu, lu et signé en cour ouverte le 26me jour de juin 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir:

La remarquable résidence et magasin en bois à deux étages, No 1319 avenue Canal, à l'encoignure de la rue Nord Liberté et la produeuse résidence double en bois à deux étages dans le fond, Nos 110 et 112 rue Nord Liberté, plus complètement décrites comme suit, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le faubourg Trémé, deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Canal, les rues Nord Liberté (autrefois Trémé), Franklin et Douane, désigné comme le lot No 1, sur un certain plan fait par Jean Communy, voyer de l'ancienne municipalité Numéro un, daté le 9 décembre 1841, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure des rues Canal et N. Liberté et mesurant en mesure anglaise 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue du Canal sur 114 pieds de profondeur et façade à la rue N. Liberté; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, vendus sujettes à un bail sur la propriété de l'encoignure expirant le 31 mars 1903. La propriété entière rapportant un revenu annuel de $960.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final et garantie par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1902 aussi bien que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis s'il y en a, et également le coût de l'acte de vente, lequel doit être passé pardevant Buisnère Renee, Esq., notaire. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication de façon à lier la vente.

28 juin—28—juil 1 8 15 22 29

Succession de William Fred Spreen

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,191—Division D—Attendu que Mme Margaret Spreen (née Cotand), veuve de Henry Spreen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Fred Spreen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Louis P. Paquet et Andrew J. Murphy, avocats.

17 juil—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 14 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 juillet 1902, de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maint